

## Gouter-spectacle pour les seniors herstaliens



C'est une tradition désormais bien établie dans une Ville qui organise beaucoup de choses pour ses seniors : le grand gouter-spectacle annuel est de retour pour la neuvième année consécutive ce mercredi 14 juin, dès 13h30, aux Halles des Foires de Coronmeuse.

Comme chaque année, il est organisé par le service Seniors de la Ville, en collaboration avec les maisons de repos de Herstal, dont les pensionnaires bénéficient d'un accès privilégié et d'un transport assuré par nos soins. Cette année, le spectacle proposé est la revue

"Salut les Yéyés", de José et Sophie Pick : danse, chants et nostalgie au programme !

Le gouter-spectacle est entièrement gratuit mais, attention, il est réservé aux pensionnés et il est impératif de s'inscrire au préalable.

Vous pouvez vous inscrire :

- Si vous habitez Liers ou Milmort : le lundi 29 mai de 10h à 12h à la Maison intergénérationnelle (MI) de Milmort (rue de la Renaissance 9).
- Si vous habitez Vottem : le mardi 30 mai de 13h30 à 15h30 à l'Antenne administrative, place Gilles Gérard 39.
- Si vous habitez Herstal : le mercredi 31 mai de 10h à 12h à la MI du centre, place Jean Jaurès 1.

Tout le monde peut encore s'inscrire ensuite jusqu'au 7 juin, tous les jours entre 9h et 12h au service Seniors de la Ville, au

Centre administratif "la Ruche", place Jean Jaurès 45.

Infos complémentaires auprès du service Seniors : 04 256 82 72.

Bon amusement à toutes et tous !



Chers concitoyens, veuillez noter que, en raison du congé de l'ascension, votre administration communale sera fermée ces jeudi 25 et vendredi 26 mai. Merci de prendre vos dispositions.

## Projection de "Sur le chemin de la crèche"

Le mercredi 7 juin prochain, à 20h, le cinéma Le Parc à Liège (rue Paul-Joseph Carpay, 22 à Droixhe), accueillera une projection exceptionnelle du film "Sur le chemin de la crèche". Sous-titré "Chercher ensemble, grandir ensemble", ce très beau film a été réalisé par Maria Castillejo Carmen à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de notre crèche communale.

Avec pudeur, réflexion et émotion, le film saisit avec beaucoup de justesse le projet pédagogique mené au sein de notre crèche, le dévouement de son person-

nel, la joie des parents et des enfants.

Une belle occasion de mieux connaître cette belle institution herstaliennne.

La projection sera suivie d'une rencontre avec l'équipe de la crèche.

Plus d'infos sur le site [www.grignoux.be](http://www.grignoux.be).



## Le "Bébébus" en vitesse de croisière

Après presque six mois d'activité, le "Bébébus" de Herstal a trouvé sa vitesse de croisière. De plus en plus de jeunes parents profitent de ce service de garderie offert un jour par semaine (le lundi), à la Maison de la Cohésion sociale, en plein cœur de Herstal, par l'ASBL "l'Arbre essentiel" et la Ville de Herstal. Pour un cout limité, il offre ainsi un peu de temps libre aux parents pour effectuer des démarches administratives, de recherche d'emploi, se rendre à un rendez-vous médical, etc.

Ce lundi 22 mai, un petit-déjeuner convivial a permis aux enfants, leurs parents, aux puéricultrices et aux

partenaires du projet de se rencontrer, d'échanger autour de l'évolution du Bébébus.

Certains enfants ayant déjà quitté la structure pour rejoindre l'école, de nouvelles places se sont libérées.

Si vous êtes intéressés : [larbressentiel@gmail.com](mailto:larbressentiel@gmail.com) ou 0473 76 86 30.



## Le compte communal 2016 approuvé



Réuni le lundi 22 mai, le conseil communal de la Ville de Herstal a approuvé le "Compte communal" 2016. On fait souvent grand cas du "Budget communal", qui est une estimation des dépenses et recettes de l'année suivante. Le compte, lui, compile exacte-

ment les dépenses et recettes de l'année écoulée. En ce sens, le compte donne une image fidèle de la situation financière réelle de votre commune : c'est sa réalité comptable.

Que dit ce compte de l'année 2016 ? Que la situation financière de la Ville de Herstal reste positive : durant l'année 2016, elle a dégagé un boni de 127.000 euros. C'est positif mais pas énorme, en proportion du montant total des recettes, qui est de 54,1 millions d'euros. Et c'est par ailleurs inférieur aux prévisions budgétaires.

En y ajoutant les résultats des années précédentes, la Ville de Herstal conserve un boni cumulé

de 3,092 millions d'euros, auquel il faut ajouter 5,34 millions de réserves. Traduction : la Ville de Herstal, contrairement à beaucoup d'autres communes, n'est pas en difficultés financières et elle conserve une marge de manœuvre. Mais il faut aussi constater que les résultats du compte sont moins bons qu'espérés au budget : la prudence reste donc de mise.

Sachez enfin que le compte "extraordinaire", c'est-à-dire celui des investissements, identifie 9,805 millions de dépenses engagées pour de grands travaux d'amélioration de la ville et de ses infrastructures.

## Expo "Matières à créer"

Chaque année, dans le cadre des projets ILI (Initiatives Locales d'Intégration), les cours d'alphabétisation, de Français ou d'informatique dispensés par "Herstal en couleurs" à ceux et celles qui en ont besoin se doublent d'un atelier artistique qui s'appelle "Arts en couleurs".

Pendant toute une année, les stagiaires apprennent les techniques picturales et les développent en s'inspirant des œuvres de grands

artistes. Le résultat de ses ateliers est toujours bluffant, et on vous invite à vous en rendre compte par vous-mêmes via l'exposition "Matières à créer", onzième du nom déjà.

Celle-ci sera présentée au Centre culturel de Herstal (Large Voie 84) du 16 juin au 3 juillet prochains. Ça se visite gratuitement du lundi au samedi de 14h à 16h.

Infos : 04 264 48 15.

